

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du jeudi 31 mars 2009

L'an deux mil neuf, le mardi 31 mars, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Neung sur Beuvron se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L-121-10 et L-122-5 du code des communes.

**Etaient présents :** Monsieur le Maire, Michel LEGOURD ; Yasmine BRUNET, secrétaire de mairie et les conseillers municipaux : Jean-François GIRARD, Marie-Thérèse LEGOURD, Claude HENRY, Catherine ANDRÉ, Jean Vincent BONIN, Arnaud CORBEAU, Christiane COSSÉ, Jean-Michel DOUSSELIN, Lucien DUCHESNE, Annick LELIEVRE, Benoît MORCHOINE.

**Président :** Michel LEGOURD.

**Secrétaire :** Annick LELIEVRE.

**Excusés :** Maurice DELANOUE, Sophie FOUCHER.

### ORDRE DU JOUR :

- Vote des comptes administratifs 2008,
- Vote des comptes de gestion,
- Vote des budgets principaux 2009,
- Vote des 3 taxes locales 2009,
- Vote des subventions,
- Prix de vente de terrains : terrains de Courton et rue des Anciens d' AFN
- Tarifs garderie,
- F.C.T.V.A,
- Transfert en pleine propriété du Collège de Neung-sur-Beuvron au Département,
- Pass Foncier,
- Programme de voirie,
- Acquisition de matériel,
- Prix loyer logement Type rue Henry de Geoffre,
- Construction d'une véranda,
- Questions diverses et informations.

### **SEANCE OUVERTE AU PUBLIC,**

#### **EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR :**

##### **• Vote des C.A. 2008,**

Les divers comptes administratifs sont présentés. Ils sont identiques aux comptes de gestion communiqués par la trésorerie soit :

##### 1) lotissement de la Basinière

Fonctionnement : Dépenses	Recettes	Solde
2 766.39	0	-2 766.39
Investissement : Dépenses	Recettes	Solde
24 336.40	0	-243 36.40

**Total : -27 102.79**

2) Logement sociaux

Fonctionnement : Dépenses	Recettes	Solde
2 677.38	11 867.44	9 190.06
Investissement : Dépenses	Recettes	Solde
17 066.36	9 930.58	-7 135.78

**Total : 2 054.28**

3) Camping

Fonctionnement : Dépenses	Recettes	Solde
35 808.60	43 106.34	7 297.74
Investissement : Dépenses	Recettes	Solde
17 270.10	48 048.14	30 775.04

**Total : 38 072.78**

4) Assainissement

Fonctionnement : Dépenses	Recettes	Solde
21 921.55	38 329.81	16 408.26
Investissement : Dépenses	Recettes	Solde
12 161.17	74912.74	62 751.57

**Total : 79 159.83**

5) Eau

Fonctionnement : Dépenses	Recettes	Solde
21 400.32	51 253.06	29 852.74
Investissement : Dépenses	Recettes	Solde
60 859.60	46 276.07	-14 583.53

**Total : 15 269.21**

6) Commune

Fonctionnement : Dépenses	Recettes	Solde
888 507.00	1 142 202.03	253 695.03
Investissement : Dépenses	Recettes	Solde
1 082 496.93	1 011 532.99	-70 963.94

**Total : 182 731.09**

Délibération : Mr Le Maire quitte la salle, Les comptes administratifs sont votés à l'unanimité

## ● **Vote des comptes de gestion 2008**

Les comptes de gestion présentent des chiffres rigoureusement identiques à ceux des comptes administratifs et sont votés à l'unanimité.

## ● **Vote des B.P. 2009**

### 1) Lotissement de la Basinière

Le budget est voté à l'unanimité et s'équilibre :

- en section fonctionnement à 35 581 €
- en section investissement à 35 631 €

### 2) Logements sociaux

Le budget est voté à l'unanimité et s'équilibre :

- en section fonctionnement à 6 850 €
- en section investissement à 13 949 €

### 3) Camping

Le budget est voté à l'unanimité et s'équilibre :

- en section fonctionnement à 40 000 €
- en section investissement à 136 837 €

### 4) Assainissement

Le budget est voté à l'unanimité et s'équilibre :

- en section fonctionnement à 38 700 €
- en section investissement à 152 916 €

### 5) Eau

Le budget est voté à l'unanimité et s'équilibre :

- en section fonctionnement à 46 026 €
- en section investissement à 202 055 €
- 

### 6) Commune

Le budget est voté à l'unanimité et s'équilibre :

- en section fonctionnement à 1 026 762 €
- en section investissement à 1 184 520 €

## ● **Vote des 3 taxes**

Les taux votés en 2008 sont reconduits à l'unanimité :

- taxe d'habitation : 17,18 %
- taxe foncier bâti : 29,66 %
- taxe foncier non bâti : 69,31 %

## ● **Vote des subventions**

Ce vote est reporté à une prochaine réunion.

## ● **Prix de vente terrains**

Le pris des terrains suivants sont votés à l'unanimité :

- chemin de Beaumont : 35 € le m<sup>2</sup>
- chemin de Courton : 38 € le m<sup>2</sup>
- rue des Anciens d'AFN : 38 € le m<sup>2</sup>

Une proposition sera faite à Mr PLAISANCE pour le terrain à côté de chez lui soit 35 000 € pour Une surface de 740 m<sup>2</sup> + le bâtiment (ancienne gare).

## ● **Tarifs garderie**

Les tarifs de la garderie sont inchangés.

## ● **F.C.T.V.A.**

Le conseil municipal décide de signer la convention pour l'application du dispositif du plan de relance de l'économie relatif au FCTVA et s'engage à augmenter ses dépenses réelles d'équipement en 2009 afin de bénéficier de la réduction du délai d'attribution du FCTVA au titre des dépenses réalisées en 2008.

Délibération : oui à l'unanimité.

## ● **Transfert en pleine propriété du collège de Neung au Département**

La propriété de l'ensemble du collège Louis Pergaud de Neung-sur-Beuvron est transférée à titre gratuit au département.

## ● **Pass Foncier**

Le Pass Foncier est une aide au financement pour la construction d'une résidence principale sous 3 conditions pour son obtention. La commune décide de verser une aide de 3000 € lors de la signature de l'acte notarié.

Délibération : oui à l'unanimité.

## ● **Programme de voirie**

Ce sujet est reporté à une prochaine réunion.

## ● Acquisition de Matériel

Un devis a été reçu concernant l'acquisition d'un nouveau camion RENAULT 9 tonnes pour :  
73 600 € HT

Délibération : oui à l'unanimité

Achat d'une cureuse de fossés 7 015€ HT ou 7 260€ HT avec le port.

Délibération : oui à l'unanimité.

## ● Construction d'une véranda

2 devis ont été demandés pour la construction d'une véranda de 48 m<sup>2</sup> sur la terrasse de la salle des fêtes :

- 28 396 € TTC pour la Société AKENA
- 43 783.56 € TTC pour Denis DURAND

Délibération : oui à l'unanimité pour le moins disant.

## ● Loyer logement type 5

Le logement étant libre depuis les travaux de réfection, le conseil municipal décide de diminuer le montant du loyer du logement situé au dessus de l'école pour un montant de 500€/mois au lieu de 600€/mois initialement (délibération du 6 mai 2008)

Délibération: oui à l'unanimité.

## ● Questions diverses et informations

● Le conseil décide d'appliquer la PVR pour les terrains BARRE chemin de Beaumont :  
oui à l'unanimité.

● Le permis de construire de l'ÉCOMARCHÉ a été mis en place.

● Il faudra penser à faire les travaux pour empêcher les caravanes de s'installer près du Beuvron.

● La fermeture de la gendarmerie est retardée.

● La prochaine réunion aura lieu le jeudi 16 avril à 20 h30.

La séance est levée.

Le maire et les conseillers municipaux ont signé.